

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/09/29/2878375-le-conseil-departemental-valide-la-piste-cyclable.html>

Publié le 29/09/2018 à 03:58, Mis à jour le 29/09/2018 à 09:33

Le conseil départemental valide la piste cyclable

Circulation - Déplacements



Les randonneurs ont emprunté la voie ferrée pour la balade des journées du patrimoine./ Photo DDM, Z. G.

Le conseil départemental de la Haute-Garonne a engagé depuis 2017 un schéma global des déplacements sur le territoire dont un des objectifs est de développer les pistes cyclables et particulièrement en milieu rural.

Roselyne Artigues, conseillère départementale du canton de Bagnères-de-Luchon, a saisi l'opportunité de ce programme pour défendre le projet d'aménagement d'une voie cyclable sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée entre Roquefort-sur-Garonne et [Salies-du-Salat](#) (9 km).

Le 20 septembre courant le Conseil Départemental a confirmé que celle-ci allait être créée. D'ici la fin de l'année le Conseil Départemental contactera les maires concernés : Salies-du-Salat, Mazères-sur-Salat et Roquefort-sur-Garonne afin de convenir des aménagements nécessaires. L'appel d'offres débutera en janvier 2019, les travaux commenceront courant juillet, avec une inauguration de la piste prévue fin octobre, début novembre 2019.

Le revêtement sera un revêtement de qualité, remplissant les conditions nécessaires pour la sécurité et le confort des cyclistes, doté d'un système d'évacuation d'eau rapide et permettant les travaux de nettoyage nécessaires.